



Kinshasa le 21 juin 2021

## **FIN DU CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION DES BLOCS PETROLIERS 1 ET 2 DU GRABEN ALBERTINE : LE GOUVERNEMENT DE LA RDC FAIT RESPECTER LES TEXTES LEGAUX**

La campagne Le Congo n'est pas à vendre note avec satisfaction l'expiration des permis de recherche pour les blocs 1 et 2 du Graben Albertine, qui avaient été octroyés en 2011 de manière opaque à des sociétés affiliées à Dan Gertler. Nous saluons la lettre du Ministère des Hydrocarbures qui marque la fin du contrat de partage de production y correspondant, et qui demande à la société affiliée à Dan Gertler de transmettre au Gouvernement congolais tous les résultats d'exploration faite sur les deux blocs.

La campagne Le Congo n'est pas à vendre avait sollicité du Gouvernement congolais ces actions depuis plus d'une année, y compris dernièrement par une lettre du 31 mai 2011. En effet, ces actions ne sont rien d'autre que l'application par le Gouvernement du Code des Hydrocarbures et le Contrat de Partage de Production qui liait les deux parties, dont les sociétés affiliées à M. Gertler violaient plusieurs dispositions depuis des années.

Par l'occasion, la campagne Le Congo n'est pas à vendre recommande au Gouvernement de la RDC le strict respect de la loi en cas d'éventuelle réattribution desdits blocs pétroliers en vue d'éviter de commettre les mêmes erreurs que le régime précédent ; erreurs qui ont fait perdre au pays non seulement des revenus significatifs escomptés, mais aussi la crédibilité de celui-ci dans le processus d'octroi des blocs pétroliers. Concrètement, la loi exige un appel d'offre transparent et compétitif pour l'octroi desdits blocs. Le gouvernement devrait également étudier au préalable la conjoncture internationale du secteur pétrolier, à l'heure où l'économie mondiale a entamé une des plus grandes transitions énergétiques de l'histoire.

En outre, la campagne rappelle que Dan Gertler continue à bénéficier d'autres actifs importants, notamment dans le secteur minier de la RDC, lesquelles ont déjà fait perdre à l'Etat congolais plus de \$2 milliards de dollars et qui continuent à lui générer plus de \$200.000 par jour malgré les sanctions américaines pour corruption. La Campagne Le Congo n'est pas à vendre recommande au Gouvernement congolais de prendre des décisions similaires pour arrêter ces pertes des revenus dans le secteur minier et ainsi obtenir les moyens de sa politique en faveur du peuple congolais.

### **Contact**

Me Jimmy MUNGURIEK UFOY

(+243) 820875088 ; 815134070

[corruptiontuerdc@gmail.com](mailto:corruptiontuerdc@gmail.com); [jimmyjudi@gmail.com](mailto:jimmyjudi@gmail.com)

**Signataires : ODEP, CdC/RN, OEARSE, ODEP, AFREWATCH, RESOURCE MATTERS, CONGO NOUVEAU, UNIS**